

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 mai 2024

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 3792

présenté par

Mme Pochon, M. Fournier, Mme Arrighi, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain,  
Mme Garin, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Pasquini, M. Peytavie,  
M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et  
M. Thierry

-----

**ARTICLE PREMIER**

Rédiger ainsi l'alinéa 29 :

« *i*) Maîtriser la dépendance aux exportations et réduire la dépendance aux importations notamment d'engrais et de pesticides de synthèse, d'alimentation animale et d'énergie. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement précise la nécessité de réduire la dépendance aux importations d'engrais, de pesticides, d'alimentation et d'énergie. En effet, la souveraineté alimentaire ne pourra être atteinte sans à minima une réduction des importations de ces intrants. Cet amendement a été travaillé avec le Collectif Nourrir.